



JOUBERT PANOFEU

**Tout Okoumé - Panneaux ignifugés - Faces II/III
Collage classe 2 - E1 - Euroclasse B-s1, d0
Répond aux exigences règlementaires M1**

Scènes de théâtre, lieux publics, administration.
Construction et aménagement des ERP (Etablissements recevant du public).

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

DÉFINITION

Contreplaqué tout Okoumé, ignifugé par traitement autoclave dans la masse, bénéficiant d'un classement de réaction au feu selon les Euroclasses (niveau d'attestation 1) faisant l'objet d'un certificat de conformité CE délivré par FCBA.

Joubert Panofeu est classé B-s1, d0 selon le rapport N°-12/RC32 de classement de la réaction au feu conformément à l'EN 13501-1:2007.

INDICATIONS GÉNÉRALES

Conformité aux normes européennes :

- Classe de collage : selon EN 314-2
- Euroclasse : B-s1, d0

CONSEILS D'UTILISATION

Type de montage :

- Montage sur ossature classée au moins D, par exemple tasseaux bois.
- Contre un substrat/support classé au moins A2, par exemple plâtre.
- Pour les épaisseurs de 5 à 9 mm : sans lame d'air entre le panneau et le substrat réalisé, soit par comblement du vide d'air avec un matériau d'isolation classé au moins A2 (par exemple laine de roche), soit par fixation mécanique directe sur le substrat.
- Pour les épaisseurs de 10 à 30 mm : avec ou sans lame d'air ouverte ou fermée entre le panneau et le substrat.

Le traitement autoclave du Joubert Panofeu peut entraîner des déformations dans le plan du panneau. Ce phénomène n'affecte pas les propriétés intrinsèques du panneau et ne peut donc faire l'objet de réclamation du client ou de l'utilisateur final. Dans le cas où les panneaux Joubert Panofeu sont destinés à être replaqués, nous recommandons de réaliser au préalable des tests sur quelques panneaux afin de vérifier la compatibilité de votre collage avec le traitement autoclave subi par nos panneaux ignifugés.

CARACTÉRISTIQUES

Épaisseurs : 5 à 30 mm.

Marquage **CE 2+** pour usage structurel (selon EN 13986) pour les panneaux d'épaisseurs ≥ 9 mm (certificat de contrôle délivré par FCBA).

Marquage **CE NS** pour usage non structurel (selon EN 13986) pour les panneaux d'épaisseur < 9 mm.

Conformément à l'arrêté du 21 novembre 2002 du Ministère de l'Intérieur relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement, le classement B-s2, d0 est admis au regard de la catégorie M1 mentionnée dans la réglementation française de sécurité contre l'incendie.

Masse volumique :	550 kg/m ³ (± 50 kg/m ³)
Classe de dégagement de formaldéhyde :	Classe E1 CARB ULEF certification
Conductivité thermique :	$\lambda = 0,13$ W/m.k
Contenu en pentachlorophénol :	< 5 ppm

** Selon la mise en œuvre du panneau.

Epaisseur mm***	Nombre de plis	Colisage	250 x 122 cm	310 x 153 cm
5	3	100	✓	✓
9	5	55	✓	✓
12	7	42	✓	✓
15	7	33	✓	✓
18	9	28	✓	✓
22	11	23	✓	✓
25	11	20	✓	✓
30	13	17	✓	✓

*** D'autres épaisseurs disponibles : merci de nous contacter pour plus de détail | Pour des panneaux certifiés FSC®, selon disponibilités, nous consulter.